Nom	Lamassoure
Prénom	Alain
Entretien le	11 février 2002
Fonctions	MEP depuis 1999
actuelles	
Fonctions passées	1995-1997 : ministre délégué au budget et porte-parole du gouvmt
	1993-1995 : mini délégué aux affaires européennes
	1989-1993 : MEP
	1986-1993 : député à l'Assemblée nationale
Note	Vice-Président de la Nouvelle UDF depuis 1998
	Co-Président de l'intergroupe Constitution européenne
Confidentialité	

NOTE SUR DOC

Ses prop pr augmenter le puv des parlements nationaux :

- de « grands rendez-vous périodiques » pour débattre de la répartition des compétences
- des débats d'orientation dans les pa naux avt la discussion européenne sur « les sujets éthiques ». Premier débat ds pa naux puis ds PE. Ex : statut de l'embrayon humain, pénalisation de la consommation de drogues, protection de l'individu au regard des nouvelles technologies de consommation. « Sur ces sujets, il serait bon que les délibérations du Conseil et du PE fussent éclairées par des débats nationaux préalables, organisés par les parlements nationaux ou sous le contrôle de ceux-ci. Et si ces débats faisaient apparaître de trop grandes divergences nationales, le principe de subsidiarité pourrait alors conduire à renoncer à une règle européenne unique. »
- association de « ceux des parlementaires nationaux qui jouent un rôle déterminant dans le débat budgétaire nationale » pour les discussions sur les politiques coordonnées (économie, fiscalité, budget) [in Revue de Défense nationale, Décembre 2001]

Présent à la réunion de la Délégation de l'AN en juin 2000 ; participation aux Assises sur UE à AN en novembre 2001.

NB: pdt son action au ministère

- 10 juin 1994 : loi Pandraud, transmission des documents du 2 et 3^{ème} pilier
- juillet 1994 : Balladur accepte réserve parlementaire d'un mois (Pandraud contre)

Article dans Commentaire, n°91, été 2001 : pour une organisation de type fédérale : représentation des Etats ds une chbre haute et des citoyens ds un pa.

Article Dans Revue de Défense nationale, n°12, Décembre 2001 : « Les gouvernements ne cessent de rappeler leur légitimité démocratique. Certes ils sont élus par le suffrage opulaire mais pas pour gouverner l'Europe : pour diriger leur propre pays.3